

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

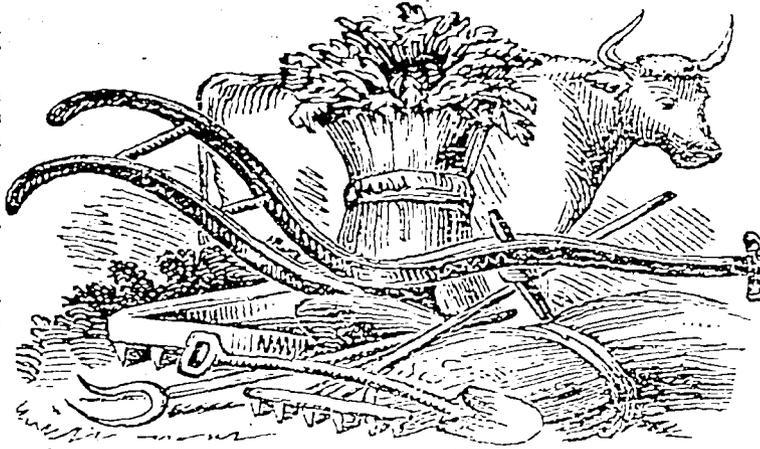
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Éditeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du eol, si nous voulons conserver notre nationalité.

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES BÊTES À CORNES

Nous répéterons en commençant le principe qui nous a servi de base dans notre article sur l'élevage des moutons : C'est dans le jeune âge que l'on pose les éléments de la prospérité future d'un animal.

Rappelons aussi que l'homme peut influer considérablement sur le développement et la vigueur du jeune animal avant même que celui-ci soit né. Les soins plus ou moins judicieux qu'il donnera à la mère se refléteront naturellement sur le veau qu'elle porte et réagiront sur lui en bien ou en mal, suivant le cas. Cette influence est surtout très-appreciable pendant les derniers mois de la gestation.

Si la vache reçoit pendant ces derniers mois une nourriture de bonne qualité, mais sans excès, si l'on interrompt la traite, si l'on fait tarir la vache à une époque suffisamment éloignée de la mise-bas, soit deux mois environ; si, en un mot, on donne à cette vache tous les soins propres à l'entretenir en bonne santé et dans un état moyen de graisse, on en obtiendra indubitablement un veau sain et vigoureux. Dans le cas contraire, les produits seront faibles et d'une très-mauvaise constitution.

Ceux de nos lecteurs qui liront ces principes, seront bien de les méditer et de les comparer avec ce qui se fait généralement. En faisant cette comparaison, ils reconnaîtront qu'une des grandes causes de la dégénérescence de nos bêtes à cornes, sous le rapport de la taille et des produits, est due à l'oubli de ces principes élémentaires.

Il est passé dans nos coutumes agricoles de donner à nos vaches plus de paille que de foin, et même de les nourrir exclusivement à la paille. Ce système appliqué à une vache qui ne porte pas, aura pour effet de diminuer l'abondance de la lactation; mais s'il est appliqué à une vache en état de gestation, non seulement il la fera tarir, mais encore il nuira énormément au développement du veau qu'elle

porte. Encore si l'on cessait de la traire, du moment qu'on la soumet au régime de la paille, l'inconvénient serait moins grave; mais on continue à lui enlever les quelques gouttes de lait qu'elle peut encore donner; on l'épuise elle-même ainsi que le veau qu'elle porte. Pour un gain présent de quelques sous, on perd un produit futur de plusieurs piastres.

Lorsqu'on veut continuer à traire une vache en état de gestation, il faut au moins lui donner une nourriture convenable et suffisante. Si l'on n'a que de la paille à lui offrir, cessons de lui faire produire du lait. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour comprendre cela, le bon sens seul suffit.

Mais supposons que la vache ait reçu les soins convenables, sur 100 cas, il y en aura 99 où le veau sera admirable de santé et de vigueur.

Après le vêlage, et pendant toute la durée de l'allaitement, la mère doit recevoir une nourriture abondante et propre à favoriser la sécrétion du lait. Ce principe est un de ceux que nos cultivateurs mettent le plus généralement en pratique. Leur intérêt exige qu'il en soit ainsi. Ils savent qu'avec une alimentation convenable leurs vaches donneront plus de lait et que les profits seront plus élevés. Ainsi, conservent-ils pour l'époque actuelle leurs fourrages les plus tendres et les plus succulents.

Mais lors même qu'on n'aurait pas pour stimulant la perspective d'un profit prochain, l'intérêt seul du veau exigerait la mise en pratique de ce principe. Le premier développement du jeune animal ne sera rapide qu'à cette condition, et pour lui, comme pour les jeunes agneaux, le lait de la mère est la nourriture la plus convenable qu'il puisse recevoir. On peut bien le remplacer par d'autres aliments et la chose se pratique assez généralement, mais ce n'est pas avec ces aliments que l'on fait de beaux bestiaux. Nous en avons de trop nombreux exemples sous les yeux.

La durée de l'allaitement varie suivant les espèces; mais

dans tous les cas, elle doit se continuer jusqu'à ce que le jeune animal ait terminé sa première dentition.

Après cette époque, si on le juge à propos, on peut continuer l'allaitement; mais le lait de la vache ne peut plus suffire, à la nourriture du veau, lors même que tout le produit de la traite lui serait donné. Il convient donc d'ajouter au lait un supplément de nourriture de bonne qualité, tel que l'herbe d'un bon pâturage si l'on est au printemps, ou du lait écremé, des bouettes claires, du grain bouilli, du foin tendre et humecté, et surtout des soupes analogues à celle dont nous donnions la description il y a quelques mois. A ces différents aliments, il faudra toujours ajouter une petite quantité de foin pour compléter la ration.

Dans tous les cas, il faut que l'abondance de l'alimentation suive la progression de l'accroissement du jeune animal; faible dans les premiers jours, elle devra être de plus en plus forte à mesure que les besoins augmentent. En général on peut admettre qu'un veau a besoin d'environ 5 à 6 pintes de lait par jour pour se nourrir convenablement pendant la première semaine, qu'il lui en faut 6 à 7 pendant la deuxième, 7 à 8 pendant la troisième, 8 à 9 pendant la troisième, et 9 à 11 depuis la quatrième semaine, jusqu'au commencement du troisième mois.

Une vache à quelque race qu'elle appartienne doit pouvoir fournir au moins ces quantités, sinon elle est impropre à l'élevage et doit être engraisée pour la boucherie. Dans certaines races spécialement destinées à l'engraissement, il arrive quelque fois que les femelles sont assez mauvaises laitières, c'est dans ces races que l'on rencontre surtout des vaches incapables de donner à leurs veaux toute la nourriture dont ils ont besoin. Il devient alors d'une extrême importance de bien choisir les femelles que l'on destine à la reproduction et même au besoin on donnera deux nourrices à chaque veau. Ce dernier moyen sera adopté particulièrement pour l'élevage des races supérieures. Les veaux de la race Durham, par exemple, reçoivent ordinairement le lait de deux nourrices. Cette pratique a pénétré partout où l'on veut faire de beaux Durhams. Nos meilleurs éleveurs canadiens ne s'en sont pas exemptés, ils y ajoutent même un supplément de nourriture composée de pain de lin bouilli dans l'eau, de tisanes de graine de lin et de farine de grain mêlée au lait. En faisant connaître ce fait à nos lecteurs, nous leur livrons le secret des magnifiques succès obtenus par ces éleveurs.

Les chiffres que nous venons de fournir ne sont que des moyennes et comme tels, ils sont sujets à beaucoup de variations. La taille, la destination et la spécialité des jeunes animaux sont les principales causes de ces variations.

Les veaux appartenant à une race de grande taille doivent nécessairement recevoir une alimentation plus abondante que ceux de petite taille.

En ce qui regarde la destination, nous nous contenterons de dire que le veau qui doit être livré à la boucherie quelques semaines après sa naissance doit de toute nécessité recevoir l'alimentation la plus forte et la plus convenable possible. Pour lui la ration est destinée non-seulement à favoriser son développement, mais encore à l'engraisir. L'on comprend donc que plus l'animal absorbera de nourriture dans un laps de temps donné, plus la formation du veau gras sera rapide et plus, par conséquent, les profits nets de l'opération seront considérables.

Les veaux mâles destinés à la reproduction seront également élevés avec plus de soin. Ces veaux possèdent déjà les qualités qui les font choisir pour la reproduction, sans quoi nous ne les choisirions pas. Ces qualités doivent être

précieusement conservées et même augmentées s'il est possible. C'est avec une alimentation plus riche et plus abondante que nous résoudrons le problème. Que le jeune mâle appartienne à une race étrangère introduite dans le but d'améliorer la race du pays par le croisement, ou qu'il appartienne à la race du pays, il ne doit y avoir de différence dans leur alimentation qu'en ce qui concerne les exigences de la taille; c'est-à-dire que dans l'un et l'autre cas, la nourriture devra être en qualité et en abondance, la plus propre à former de beaux sujets.

Quant à la spécialité, elle doit être prise en considération plus même que la taille et la destination. En effet, suivant qu'une race est spécialisée pour la boucherie ou pour la laiterie, il faudra que les jeunes animaux soient alimentés de manière que l'une ou l'autre de ces spécialités soient surexcitées au plus haut degré. Aux races de boucherie il faudra une nourriture abondante, riche et propre à la formation de grandes masses musculaires, aux races laitières une alimentation favorisant la sécrétion du lait.

Nous disions plus haut que le lait de la mère est la nourriture convenable à donner aux veaux, mais le lait est un aliment d'un prix très élevé, et le veau qui en serait nourri exclusivement pendant tout le temps de l'allaitement reviendrait bien cher.

Dans l'élevage des jeunes animaux de race améliorée ou précieuse, la valeur vénale des sujets compense les frais de production; mais dans celui des animaux communs, cette valeur ne peut payer une alimentation composée exclusivement de lait. Il devient alors nécessaire de remplacer une partie du lait par des aliments d'un prix moins élevé.

Dans la pratique ordinaire, l'allaitement naturel ne dure pas plus qu'une quinzaine de jours et quelquefois moins. Durant ce temps, les veaux reçoivent du lait sortant du pis de la vache; mais après cette courte période, on remplace graduellement le lait chaud par du lait écremé auquel on ajoute des substances très nutritives sous un petit volume. C'est ici que les soupes, rendent de grands services. Le plus important dans cette substitution, c'est qu'elle s'effectue graduellement. Si elle s'opérait brusquement, le veau refuserait indubitablement de s'y prêter et ne prendrait de la nourriture nouvelle qu'après plusieurs jours de jeûne plus ou moins complet.

On doit éviter cet arrêt dans l'alimentation avec un soin scrupuleux, car autrement le jeune animal maigrira, sa croissance s'arrêtera et le temps perdu alors ne se reprendra jamais. Le changement de nourriture ne peut s'opérer en moins d'une semaine. On remplacera d'abord le huitième du lait par l'équivalent en tout autre aliment, puis le quart, puis les trois-huitièmes, ainsi de suite jusqu'à ce que la substitution soit complète. On doit attribuer en grande partie les défauts de certains animaux aux fautes que l'éleveur a commises dans l'élevage.

REVUE DE LA SEMAINE

Le Saint-Père a prononcé le 19 février un discours très-important devant les habitants des paroisses de *Santa Maria in Via*, *Saint-Marcel* et *Santa Maria in Via Lata* qui avaient été reçus au Vatican.

Nous avons lu ce discours dans le *Monde* et nous en reproduisons la plus grande partie, car il contient de hauts enseignements et quoiqu'il ait été prononcé devant un auditoire composé uniquement de Romains, les catholiques du Canada y trouveront de grands sujets de réflexion.

Comme il en a l'habitude, le Souverain Pontife com-

mença son allocution par quelques paroles tirées de l'Évangile. En ce jour, l'Église s'occupait des tentations auxquelles fut soumis Notre-Seigneur après son jeûne de quarante jours. Pie IX appliqua les paroles de cet Évangile aux circonstances actuelles et dit :

« Messieurs, ce sont là des choses qui arrivent encore de nos jours. Le monde s'est présenté devant la Révolution et lui a dit : *Si tu te prosternes à mes pieds, je te donnerai ces royaumes, ces empires, ces provinces.*

« Ce n'est pas seulement à l'Italie que le démon s'est présenté, mais à d'autres pays, à d'autres empires, pays et empires qui sont parfaitement connus. Le démon est venu, le pacte sacrilège a été conclu ; hélas ! ils l'ont trop conclu. Le pacte était de devenir les maîtres de la Péninsule, à condition de persécuter l'Église, de la défigurer ; à la condition de persécuter ses ministres, de répandre les blasphèmes en tous lieux ; à la condition de propager par tous les moyens l'immoralité. Ils ont adoré le démon ; mais que cette adoration produira, hélas ! de fatales conséquences ! Il est vrai que ce sera la conséquence de cette brèche funeste. (La brèche de la Porte-Pia).

« Oh ! si j'avais eu alors la mission de Léon le Grand, de ce grand Pontife qui alla au-devant d'Attila ; oui, si alors j'avais eu cette mission, je me serais présenté au devant de la Révolution et j'aurais dit aux révolutionnaires : Attendez, avant de mettre le pied dans les murs de la Cité sainte ; considérez un instant avec moi les conséquences terribles de cette sacrilège occupation, et puis vous monterez au Capitole et vous pénétrerez dans d'autres lieux de cette ville. Dieu le permettant, vous y monterez, vous y entrerez, mais aurez-vous pour cela gagné quelque chose ? Vous y entrerez et vous pourrez avoir le pouvoir de détruire, mais non point de bâtir ; vous y entrerez pour répandre dans ces murs saints toutes sortes d'iniquités ; vous y entrerez pour préparer la voie aux plus funestes fléaux qui vous frapperont vous-mêmes et vous puniront ainsi de votre ambition.

« Dieu saint ! je ne parle point par esprit de rancune ou de haine, je désire même que vous tous priez avec moi pour la conversion de ces gens, car j'ai toujours devant les yeux le divin précepte : *Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos.* Donc, prions ensemble pour leur conversion, prions pour ceux qui s'endurcissent sous le manteau de l'iniquité. Prions pour ceux qui avaient rêvé de vivre dans la lumière, et confessent en grand nombre qu'ils vont errant au milieu des ténèbres. Prions pour que le Seigneur suspende la rigueur de ses châtimens et épargne à ce peuple la conséquence des vengeances divines que lui ont mérité ses péchés.

« Maintenant, je vous invite à prier avec grande ferveur et le plus tôt possible pour quatre objets que je vais vous dire : En premier lieu, prions pour la conversion des pécheurs et pour que Dieu nous conserve dans nos sentimens de foi et de dévotion, et avec nous tous les Romains.

« En second lieu, priez pour un autre objet et au plus tôt.

« Ces jours-ci, l'Assemblée nationale d'une grande nation doit parler de nos affaires, et dans cette Assemblée quelqu'un se lèvera pour prendre notre parti. Donc, prions pour cette Assemblée, afin que les décisions qu'elle prendra soient à la gloire de Dieu, à la gloire de cette nation, à l'avantage du Saint-Siège ; et prions encore pour que les mesures qui seront prises tournent au profit de la nation elle-même, et que celle-ci se rappelle que sans Dieu il est impossible de gouverner.

« En troisième lieu, priez pour les catholiques de l'Allemagne, qui se maintiennent fidèles et constants dans l'accom-

plissement de leurs devoirs, malgré la terrible opposition qu'ils ont à souffrir.

« Enfin, priez pour la dilatation de l'Église sur toute la terre.

« Avant de vous quitter, je vous donne mon apostolique bénédiction, et je dis au Seigneur :

« Seigneur, vous voyez du haut du ciel cette ville, ce peuple et cette nation ; vous savez que je désire leur sanctification. Je vous remercie, mon Dieu, de l'esprit de foi et de dévotion que vous avez donné au peuple romain ; je vous remercie de toutes les faveurs dont vous nous comblez tous les jours ; je vous remercie de la foi qui devient de plus en plus forte et plus féconde à mesure qu'on l'attaque davantage. Oh ! mon Dieu, que votre bénédiction donne la force aux faibles et les prépare à soutenir vos batailles ! Que votre bénédiction porte dans toutes les familles la paix, la concorde, afin que tous travaillent à la sanctification de leur âme et se montrent fidèles défenseurs de la vérité et de la justice !.....»

Ces paroles de paix et de bonté n'ont pas eu le mérite de plaire à la démagogie. Les prières de l'Église semblent avoir le même effet sur les impies que l'eau bénite sur Satan. Bien plus, il suffit de leur apprendre que l'Église prie en leur faveur, pour soulever à l'instant toutes leurs haines et leurs colères contre cette bonne mère et contre son Auguste Chef.

Toute la presse révolutionnaire commente à sa façon ce discours du Saint-Père, et l'un de ses organes les plus influents disait d'un ton goguenard que « l'Assemblée nationale de Versailles ne peut qu'être flattée d'être recommandée aux fidèles comme une Assemblée de pécheurs. »

C'est bien mal interpréter les paroles du Souverain-Pontife. Il n'a pas dit un seul mot qui pût donner lieu à cette interprétation. Mais quand cela serait, il est bien permis de croire que tous les membres qui siègent à Versailles ne sont pas des anges. Dans le sein de cette Assemblée, il y a un trop grand nombre de rationalistes, d'impies de toutes dénominations dont le plus grand plaisir consiste à bafouer la Religion et ses saintes pratiques, et à vilipender ses ministres depuis le plus humble ecclésiastique jusqu'au Vénéré Pie IX. Ce ne serait certes pas un mal de prier pour eux.

Les prières de l'Église n'ont jamais fait de mal à personne ; au contraire, on a vu bien des fois ces prières centupler les forces de ceux en faveur de qui on les adressait. L'histoire du monde et surtout l'histoire de la France est pleine de faits mémorables qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence des prières de l'Église.

Ce ne sont pas les armes des soldats qui ont arrêté Attila et ses terribles phalanges, ce ne sont pas elles non plus qui ont vaincu les Normands. Jeanne d'Arc par elle-même n'aurait jamais eu la force de chasser les Anglais du territoire français. Mais sans aller si loin, n'est-ce pas le jour où l'on recommanda des prières publiques par toute la France que les portes de Paris furent ouvertes et que la commune fut vaincue. D'un autre côté, il est bien permis de mettre en regard l'abandon de Rome par les troupes françaises et la capitulation de Séjan, l'érection d'une statue à Voltaire et les horreurs dont la France et surtout Paris a été le saignant théâtre.

Tous ces faits sont connus de la presse impie ; mais la guerre injuste qu'elle a déclarée à l'Église l'empêche de juger sainement ces faits et d'en tirer les vraies conséquences.

Rome a été témoin, il y a quelques semaines, d'une discussion religieuse entre catholiques et protestants. Le sujet de la discussion était celui-ci : *Saint-Pierre est-il venu à*

Rome ainsi que le croit l'Église catholique. Les protestants ayant à leur tête le notoire Gavazzi ont soutenu le contraire et quelques théologiens romains les ont combattus. Un des arguments favoris de Gavazzi était celui-ci : Si Pierre était venu à Rome, il en serait question dans le Nouveau Testament; or il n'en est pas parlé, donc Pierre n'est pas venu à Rome.

Pas fort du tout le Gavazzi. Supposons que l'on veuille prouver que Victor-Emmanuel n'est pas venu à Rome. Pour cela on se contente de dire : Si Victor Emmanuel était venu à Rome le Pape en aurait fait mention dans ses écrits et ses discours; or, il ne le fait pas, donc Victor-Emmanuel n'est pas venu à Rome. Jolie démonstration n'est-ce pas?

En somme, il paraît que Gavazzi et consorts n'en sont pas sortis avec les honneurs de la guerre et ils ne seront pas prêts de sitôt à recommencer. Le ton de la plupart des journaux qui leur sont dévoués n'annonce certainement pas la victoire pour les champions du protestantisme.

Mais on se demande naturellement pourquoi ces discussions? pourquoi les protestants viennent-ils attaquer dans Rome même, les croyances catholiques? Ces discussions font partie de l'œuvre de désorganisation inaugurée par Victor-Emmanuel et les sociétés secrètes. Les canons piémontais l'ont commencée, les sophismes des impies la continuent, les uns et les autres, veulent l'anéantissement du pouvoir temporel du Pape d'abord, puis celui du catholicisme, c'est le but vers lequel ils tendent sans cesse; mais ni les uns ni les autres n'atteindront leur fin; le roc sur lequel repose l'Église est inébranlable.

Un grand scandale vient encore de se produire dans l'Église de Jésus-Christ, des fils dénaturés, des élus du sanctuaire, poussés par l'orgueil, se croyant plus infailibles que le Pape lui-même veulent substituer leur propre science, leur propre jugement à la science et au jugement de tous les prélats réunis dans le Concile du Vatican. Le dogme de l'Infaillibilité pontificale a été proclamé, ces esprits orgueilleux ont refusé d'y adhérer et se sont jetés dans le schisme. Tout le monde connaît l'apostasie de Doellinger et de ses adeptes; aujourd'hui l'Église déplore une nouvelle désertion. Un certain abbé Michaud, prêtre du diocèse de Paris, refuse absolument de reconnaître le dogme de l'Infaillibilité. Il a écrit à son supérieur ecclésiastique, Mgr. l'Archevêque de Paris, une lettre pleine d'injures, dans laquelle il accuse le clergé catholique d'abandonner les immuables principes posés par Jésus-Christ lui-même. Il ne veut pas tomber dans les mêmes erreurs et se sépare de ce clergé dont il n'a pas le courage d'imiter la piété et le dévouement.

Cet abbé Michaud, ce par entre tous les pères, qui a l'audace de qualifier d'erronées les décisions du Concile œcuménique du Vatican, tenait depuis quelque temps une conduite des plus équivoques et Mgr. Guibert dut lui adresser des conseils paternels auxquels il a répondu par des injures et par l'annonce de sa désertion. En ce moment, ce pauvre transfuge appartient à l'Église schismatique de Russie, il a refusé de reconnaître l'Infaillibilité de Pie IX; mais il ne fait aucune difficulté de reconnaître celle de l'Empereur Alexandre.

Pendant quelques jours les journaux ont parlé de cette apostasie, mais l'opinion publique l'a bientôt laissée dans l'ombre pour s'occuper d'un fait beaucoup plus important et plus propre à réjouir le cœur des catholiques.

Nous voulons parler de la conversion du Dr. Joshua Bradley, ministre de la secte protestante dite épiscopalicenne. Dans ces temps de troubles et de calamités où l'Église pleure sur les égarements de quelques-uns de ses enfants,

elle éprouve cependant une bien douce consolation; ses conquêtes semblent s'accroître en raison des persécutions qu'elle subit. Parmi ces conquêtes, la conversion du Dr. Bradley est une des plus importantes.

Le Dr Joshua Bradley est un gradué de la fameuse Université d'Oxford où il obtint le grade de docteur. " Depuis quelque temps, dit le *Monde*, il laissait percer le désir d'embrasser la foi catholique. La rectitude de son jugement, ses études et ses recherches l'avaient amené à conclure que la seule vérité se trouvait là. Enfin, le 21 janvier, il prononça dans son église son sermon d'adieu, en prenant pour texte ces paroles : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, etc. C'était une scène d'un nouveau genre. Le Dr Bradley était aimé et estimé de sa Congrégation, et ce n'est pas sans une pénible surprise qu'on l'entendait raconter comment ses yeux s'étaient ouverts à la lumière, et l'on ressentait une vive douleur de le perdre. On répétait la parole d'un ministre anglican, lors de la conversion de Newman : *Il était trop bon pour rester parmi nous.* chose bien digne de remarque, en effet, ce sont les meilleurs parmi les protestants qui reviennent à la foi catholique; peut-on en dire autant de ceux qui la quittent? "

Les idées d'un homme pratique

Dans notre dernier numéro, nous nous sommes contenté de reproduire les réponses de M. Emile Bonnemant au Comité spécial; aujourd'hui nous allons présenter à nos lecteurs quelques réflexions à ce sujet.

L'éminent agriculteur dit qu'il ne suffit pas de déclarer que l'agriculture est la première et la plus indispensable des industries, etc., mais qu'il faut pour être logique avec de tels discours organiser les moyens d'enseignement qui permettent à la jeunesse instruite de s'initier à l'apprentissage de la profession agricole.

Voilà, à notre avis, un conseil que tous nos hommes d'état et les journalistes canadiens devraient prendre en sérieuse considération. Organiser les moyens d'enseignement, voilà le point de départ. Donner à nos jeunes gens instruits le goût de la culture et des études qui la concernent, leur faire voir les avantages qu'eux-mêmes et tout le pays retireront de cette profession bien entendue, encourager la publication de journaux agricoles, voilà le premier but à atteindre.

Nos hommes d'état ont pleins de bonne volonté, ils ne demandent rien tant que de voir progresser l'agriculture nationale, pour cela ils n'épargnent pas les dépenses, ils votent des sommes relativement énormes pour soutenir les institutions agricoles, pour aider les sociétés d'agriculture et celles de colonisation et le pays leur en est très-reconnaissant.

Non, si la culture canadienne ne progresse pas plus rapidement, nous n'en devons pas faire reproche à nos gouvernants; car plus que dans beaucoup d'autres contrées ils se sont montrés généreux envers l'agriculture, et, si dans quelques départements publics il se commet des fautes, du moins on ne peut accuser la bonne volonté du Gouvernement.

Mais pouvons-nous en dire autant de la presse? Certains journaux poussés par la haine et un misérable parti-pris associé à une dose plus qu'ordinaire d'ignorance cherchent sourdement à entraver le progrès en ruinant l'influence des écoles d'agriculture.

Ceci nous rappelle un certain article d'un journal de Québec. C'était à propos de l'initiative prise par la Société de Colonisation de Veitchères de créer une ferme-modèle et d'appeler un Belge pour la diriger.

Dans cet article, nous avons surtout remarqué le pas-

sage suivant : " Quand ils (les cultivateurs) verront un voisin cultiver une terre moins étendue et obtenir en travaillant moins une récolte plus abondante, ils seront bien forcés de se rendre à l'évidence ; alors, et alors seulement, ils chercheront à l'imiter.

" C'est là un excellent moyen de remédier à l'état de choses actuel. On remplacera peut-être aussi de cette manière les fermes-modèles, ou autres du même genre, dont il a déjà été question et dont l'établissement nécessiterait des frais beaucoup plus considérables que ceux exigés par le nouveau projet. Nul doute que le gouvernement lui-même y mettrait la main, et nous aurions ainsi fait pour l'agriculture plus que l'argent, et les efforts dépensés, perdus jusqu'aujourd'hui."

La pensée de l'écrivain n'est pas difficile à saisir, l'établissement des fermes dirigées par les Belges permettrait de supprimer les fermes-modèles ou autres du même genre ; les écoles d'agriculture sans doute.

On en veut donc beaucoup aux écoles d'agriculture, pour que leur suppression soit considérée comme une œuvre patriotique. M. Bonnemant pense autrement, il désirerait même qu'on établît dans la province de Québec une école supérieure d'Agriculture, et il considère cet établissement comme l'un des meilleurs, sinon le meilleur moyen d'améliorer notre état agricole et de diminuer le flot de l'émigration.

De ces deux opinions laquelle prendrons-nous ? Quelle est celle qui nous promet le plus de succès ? Pour répondre à ces questions il est nécessaire de savoir quels hommes sont en présence.

Le premier, l'écrivain du journal précité, est complètement ignorant des choses agricoles et son article nous en fournit de nombreuses preuves. Pour champs d'action il n'a jamais eu autre chose que les rues de Québec. Ses études n'ont touché qu'accidentellement aux sujets de l'agriculture, il s'est occupé de théologie, de droit, d'histoire, même de voies ferrées, mais avec tout cela ou ne devient pas savant en science agricole.

Le second, M. Emile Bonnemant, est un habile agriculteur, qui depuis 20 ans se dévoue au progrès de l'agriculture de son pays, et dont la science théorique et pratique a été appréciée par tous les membres du Comité spécial.

Entre ces deux hommes et entre leurs opinions le choix n'est pas difficile à faire.

Nous ne devons négliger aucun moyen d'enseignement ; ils sont nombreux. Nous avons les écoles d'agriculture, les journaux d'agriculture et les causeries agricoles, les primes et les exemples. Tous ces moyens sont bons à des degrés divers et nous ne voyons pas encore l'avantage que nous retirions de la suppression des uns pour donner un champ plus vaste aux autres.

Nous aurions surtout tort d'accorder aux bons exemples plus d'importance qu'ils n'ont réellement. L'exemple des bonnes pratiques produira sans doute d'excellents résultats ; mais son action est restreinte. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le Canada possède de bons cultivateurs. Les Écossais savent faire produire une terre, et ils sont passablement nombreux dans la Province ; cependant leur exemple n'a pas été aussi généralement suivi que pourraient le faire croire les écrits de certains journalistes étrangers aux choses de l'agriculture.

D'ailleurs, en ce qui concerne le projet de la Société de Colonisation de Vercheres nous pouvons assurer que si les Belges sont de bons cultivateurs, ils sont, au contraire, de bien pauvres défricheurs. Les quelques familles belges qui ont pris des terres dans la vallée de l'Ottawa, il y a un an, n'ont pas fait

merveille ; et leur misère est si grande qu'elles menacent de retourner bientôt dans leur patrie ou dans quelques localités plus favorables au genre de culture qu'elles savent exécuter. Au milieu d'une vieille paroisse un Belge réussira ; mais ne lui demandons pas de défricher, le Canadien-Français est plus habile que lui sous ce rapport.

Mais revenons à M. Bonnemant ; dans ses réponses, nous avons remarqué tout particulièrement l'importance qu'il attache à la création d'une commission chargée de faire une enquête sérieuse sur l'état de notre agriculture, sur nos importations et nos exportations. Cette commission, composée d'hommes compétents, produirait certainement d'excellents résultats, faciliterait l'action du Gouvernement, et empêcherait les théories plus ou moins erronées de certains écrivains complètement ignorants des besoins de l'agriculture.

Depuis longtemps nous travaillons à l'amélioration de notre industrie agricole, et nous sommes heureux de constater que toutes nos suggestions à ce sujet sont corroborées par celles de M. de Bonnemant.

Moyens propres à arrêter la désertion des campagnes

Si je m'adressais à un admirateur passionné de tous les progrès modernes, à un économiste ne poursuivant que le bien-être matériel, ne se préoccupant de l'abandon des campagnes qu'au point de vue des divers intérêts temporals de la société, aspirant avant tout à rendre à l'agriculture des bras pour féconder la terre tout en éloignant des villes ceux qui préparent les émeutes et soutiennent les révolutions, prétendant que les hommes peuvent fort bien régler leurs affaires sans le concours de la Providence, et quo pour l'homme tout consiste à bien vivre, je lui dirais :

" Vous voulez retenir les hommes à la campagne ? eh bien ! faites en sorte que l'ouvrier se trouve plus heureux à la campagne qu'à la ville de ce bonheur que vous poursuivez ; qu'il y gagne de forts salaires en travaillant peu ;

" Qu'il y entrevoie le moyen de s'enrichir promptement par des spéculations hasardeuses et même honteuses ;

" Multipliez au village les fêtes, les réunions, les auberges, les théâtres, les danses, etc. ;

" Faites que tous, hommes et femmes, enfants et vieillards, puissent se livrer à tous les débordements du libertinage sans avoir à craindre la surveillance des parents ni les atteintes de la médisance des voisins ;

" Donnez un libre essor à tous les mauvais instincts ; laissez enfin votre progrès poursuivre librement sa route, et ce que vous appelez la civilisation réalisera toutes ses promesses ;

" Et vous verrez aussitôt les populations des villes accourir en foule vers les campagnes."

Si ce remède homœopathique pouvait être administré à un malade, il n'aurait très certainement d'autre efficacité que celle de hâter ce mieux ou plutôt ce moins mal apparent qui précède la dernière agonie d'un moribond. Ce serait la prescription d'un médecin qui, désespérant de sauver son malade, l'abandonne à ses propres caprices.

Ce serait le dernier repas d'un condamné à mort qui va être exécuté.

Mais si je m'adressais à un moraliste chrétien, comprenant que chez les nations aussi bien que chez les individus qui les composent, c'est le mal moral qui engendre et entretient le malaise physique, que la vie n'est que le chemin de l'éternité et que le Christ seul est la voie, la vérité et la vie, je lui dirais :

" Remontez à la source du mal, prepez-le dans sa racine ;

" Modifiez les générations naissantes par l'éducation ;

" Répandez une instruction plus solide que brillante ;

“ Formez des mères chrétiennes et des hommes sérieux ;
 “ Reconstituez la vie de famille ;
 “ Rappelez sans cesse les masses au souvenir et à la pratique des vérités religieuses ;

“ Détachez les cœurs des faux biens et des vanités de ce monde, et des jouissances terrestres ;

“ Dirigez les pensées de l'esprit et les aspirations du cœur vers les beautés infinies ;

“ Faites revivre parmi nous l'admirable bon sens, la vieille bonne foi, et la foi naïve et sincère de nos pères, que l'esprit, la ruse et scepticisme en ont chassés ;

“ Faites en sorte que tout, vos lois, vos institutions, votre éducation et votre instruction, porte l'empreinte, l'inspiration de la pensée chrétienne, ne soit enfin qu'un continuel *sursum corda* ;

“ Faites enfin que le mot civilisation soit synonyme de christianisation ;

“ En un mot : christianisez, christianisez !

“ Et alors, l'odeur du vice qui maintenant attire vers les villes la jeunesse des campagnes l'en éloignera, et les citadins contempleront d'un œil d'envie l'existence paisible, saine et morale des cultivateurs. ”

Ce remède est simple en théorie ; toute la difficulté gît dans la mise en pratique.

Des années suffisent pour imprimer aux nations une vive impulsion vers le mal, mais il faut des siècles pour modifier leurs tendances vers le mieux.

Puis, il est des malades qui ne veulent pas être guéris et d'autres dont le tempérament est tellement affaibli qu'on ne peut leur administrer un remède salubre, leur faire subir un traitement efficace sans provoquer des crises dangereuses et qui finissent par devenir mortelles.

Lorsqu'un torrent a fait irruption dans la plaine, on ne barre pas subitement son passage au moyen d'une digue transversale qu'il renverserait aussitôt ; on en détourne progressivement le courant par des travaux successifs combinés entre eux, de manière à le ramener insensiblement dans son lit.

Le sanctuaire de l'esprit et du cœur, quelque souillé qu'il soit, doit toujours être inviolable et respecté. On ne doit jamais y pénétrer par la force, mais seulement par la douceur et la persuasion. Tout sentiment obligé et toute croyance imposée sont des vapeurs comprimées qui finissent toujours par éclater en brisant leur enveloppe.

Le mal est grand et demande beaucoup de ménagements joints à un immense dévouement et à une puissante énergie de volonté de la part des médecins.

Que le gouvernement redouble donc de sollicitude et de sages mesures ;

Que le clergé nous comble de ses soins et redouble de zèle et de charité ;

Que les parents chrétiens redoublent de vigilance ;

Que les instituteurs redoublent de dévouement ;

Que chacun enfin apporte sa pierre à la restauration de l'édifice chancelant de la société.

Le mal est assez grand pour qu'il ne soit permis à personne de rester spectateur inactif de la lutte, et pour le combattre ce n'est pas trop de forces réunies et sagement disciplinées de tous les hommes de bonne volonté.

Bien que l'Évangile dise qu'il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus, je ne sais si l'armée du mal est plus nombreuse que celle du bien, mais ce que je sais très-bien, c'est qu'il y a une grande différence entre ces deux armées. L'une est compacte et parfaitement disciplinée, tandis que l'opposition des intérêts, les divergences d'opinions, les nuances de

croyances sèment la désunion et entretiennent la discorde dans les rangs de ceux qui se disent gardiens des principes de saine morale.

Ceux qui se croient honnêtes s'isolent et se renferment dans une espèce de satisfaction égoïste, de jalousie boudeuse et d'honnêteté rigide. Contents de leur honnêteté, ils ne se préoccupent de celles des autres que pour les critiquer, les blâmer ou les maudire à distance, au lieu de se multiplier et d'agir pour combattre le mal en faisant le bien.

Donnons au citadin du commerce et de l'industrie, et puisqu'il le faut, du pain, des théâtres et du luxe, mais appliquons-nous à donner aux habitants des campagnes une éducation profondément chrétienne, une sage instruction, et favorisons l'agriculture par tous les moyens possibles.

Voilà la seule digue qui soit capable de détourner le courant qui entraîne la société vers l'abîme du matérialisme.

Tous les autres procédés plus ou moins savants et ingénieux que pourront proposer les économistes, pour arrêter la désertion des campagnes, n'auront quelque efficacité sérieuse qu'autant qu'ils seront les accessoires du grand moyen que je viens d'indiquer ; leurs palliatifs ne vaudront qu'autant qu'ils seront à base chrétienne.

Jetons un coup d'œil sur quelques-uns des moyens secondaires.

Les plaintes qui s'élèvent de toute part sur les souffrances de l'agriculture peuvent être divisées en deux catégories que j'appellerai causes réelles et causes imaginaires.

Les causes réelles sont :

1o. L'abandon des campagnes pour la partie la plus robuste, la plus active et la plus intelligente de leur population, par suite de la fausse direction donnée à l'éducation.

2o. Les charges de toute nature qui grèvent la propriété foncière, au bénéfice des valeurs mobilières.

3o. Le défaut d'institution de crédit qui permettrait aux hommes intelligents, mais sans fortune, de consacrer à l'exploitation de la terre l'intelligence qu'ils sont obligés de mettre au service des emplois que présentent les villes seules.

4o. Le manque d'union dans les paroisses, le défaut d'association de bienfaisance et de protection mutuelle.

À toutes ces causes de souffrances, le Gouvernement peut et veut certainement opposer des remèdes efficaces.

Il est une autre cause réelle, ce sont les maladies et les insectes qui affectent successivement nos récoltes. Je ne vois qu'un seul remède à opposer à ce fléau : Que les hommes se frappent la poitrine et s'écrient du fond du cœur : *Pars Domine !*

OLIVIER JEANTET.

(A continuer)

Détresse des Colons du Saguenay

Mon Rédacteur,

La détresse qui règne dans le Saguenay est un fait connu dans toute la Province. Ce qu'il importe de faire connaître maintenant, ce sont les causes de cette détresse, afin de prévenir de fausses impressions, et les moyens d'y porter remède, afin d'empêcher le découragement et d'arrêter l'émigration d'un plus grand nombre de nos compatriotes vers les pays étrangers.

Ce second malheur, dont vient d'être frappée la population du Saguenay, a été en grande partie la suite inévitable de l'incendie du 19 mai 1869. Pendant la saison d'automne de cette année, 1869, la plupart des cultivateurs furent uniquement occupés à réparer les désastres causés par l'incendie.

La construction des maisons et des granges employa tout le temps ordinairement consacré à la préparation de la terre pour le printemps suivant. Ceux qui n'avaient pas perdu leurs bâ-

lisses furent obligés d'aider à leurs voisins ; très-peu de colons purent labourer leurs terres bien que la saison fut extrêmement favorable pour cet objet. Le printemps arrivé, des pluies continuelles retardèrent jusqu'au mois de juin, le labourage des terres, de sorte que les colons se trouvèrent dans la nécessité d'ensemencer leurs champs dans la seconde moitié du mois de juin. On sait l'été froid que nous avons eu. Cependant, au commencement de septembre, les quelques grains semés en mai étaient mûrs ; encore trois semaines de temps favorable et les colons du Saguenay avaient une récolte abondante. Mais l'époque ordinaire des gelées du 12 et 13 septembre, qui causèrent beaucoup de dommage aux jardins dans les environs de Québec, lut à peine sensible dans le Saguenay ; en quelques endroits seulement les feuilles de patates furent atteintes, les grains n'avaient pas souffert.

La gelée du 15 fut plus forte, et, pour comble de malheurs, elle fut suivie de pluies abondantes qui continuèrent presque sans interruption toute la seconde partie de septembre et tout le mois d'octobre. Les grains, attendris par le froid, se gâtèrent même sur pied, tandis que par un temps sec ils auraient seulement terni et diminué de grosseur. Les pois étaient arrachés lors de cette gelée et promettaient une récolte abondante. La pluie les fit germer et pourrir sur le champ. M. Blair, de la Grande Baie, en a aussi perdu deux mille minots parfaitement mûrs, mais qu'il n'avait pas eu le temps d'engranger. Pour donner une idée de l'étendue du désastre dont souffre le Saguenay, je ne citerai qu'un fait : Un habitant du canton Chicoutimi qui comptait devoir récolter 200 minots de blé, s'est donné le trouble de battre tout son grain ; il a recueilli deux minots de blé, et quel blé !

J'ai vu moi-même, dans les mois de mai, juin, septembre et octobre, des terres unies littéralement couvertes d'eau. Les terres basses du lac St. Jean ont été inondées pendant plus d'un mois ; la plus grande partie du chemin de front de la paroisse de la Pointe-Blene a été détruite. La Rivière Chicoutimi a excédé de cinq pieds son niveau ordinaire. Les pluies excessives et les retards causés par l'incendie de 1869, voilà les véritables causes de la détresse actuelle du Saguenay.

Cette détresse est-elle bien grande ? Au dire de personnes qui ont eu des rapports fréquents avec les colons de tous les cantons, le malheur de cette année est plus que celui de l'année dernière parce qu'il atteint immédiatement à la suite des pertes énormes de l'incendie de 1869. La misère est si grande que l'un des zélés curés des environs du Lac St. Jean m'écrivait, en décembre, qu'il y avait lieu d'être surpris que des gens si pauvres, si malheureux, ne se fissent communistes.

Si j'avais des doutes sur la valeur des terres du Saguenay et sur la nature favorable du climat, je n'hésiterais pas un instant à dire qu'il faut arrêter le courant d'émigration qui s'y porte, ne plus ouvrir de chemin de colonisation et même prendre les moyens de soustraire la population qui habite ce territoire à de nouveaux malheurs, en la dirigeant vers d'autres parties du pays possédant un meilleur climat ou même vers les États de l'Ouest ; car pourquoi établir des colons là où l'on sait que tôt ou tard ils devront en être chassés par la famine. Mais l'expérience de vingt années, pendant lesquelles j'ai résidé dans le Saguenay, a pu me convaincre pleinement que nulle part dans le pays le sol est de meilleure qualité, et que le climat est aussi chaud sinon plus chaud que celui des environs de Québec. Les établissements formés sur une longueur de 100 milles à une profondeur des bords du St. Laurent de 175 milles, les 350 milles de chemins ouverts par les colons eux-mêmes, les centaines de milles acres de terre défrichées, les onze paroisses régulièrement organisées, et tous ces grands travaux exécutés par la classe la plus pauvre de notre population, par les émigrés que le gêne a chassés des paroisses du St. Laurent, et nonobstant, à ma connaissance, trois incendies désastreux ; voilà des faits qui prouvent qu'il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir du Saguenay, qu'au contraire la population de 18,000 personnes qui s'y est établie, dans un si court espace de temps, a des chances réelles de prospérité.

Après ces quelques considérations que j'ai cru nécessaires d'exposer pour calmer les appréhensions d'un certain nombre de personnes, la question importante qu'il s'agit de résoudre

est celle des secours. Des personnes généreuses, dont j'ai été à porté plus que tout autre d'admirer le dévouement et l'extrême libéralité, lorsqu'en 1869 je leur ai tendu la main en faveur des malheureux incendiés du Saguenay, m'ont offert de souscrire de nouveau pour l'achat de grains de semence. Les dons des particuliers seront sans doute accueillis avec la plus grande gratitude, mais après les collectes considérables faites en 1869, collectes qui se sont élevées à \$46,000 en argent et à la valeur d'au moins \$80,000 en grains, farine, et divers effets, je ne crois pas que cette année il soit convenable de recourir encore à la bourse des particuliers pour rencontrer les besoins des milliers de colons du Saguenay. Il faut un moyen expéditif et sûr d'obtenir les secours nécessaires. L'habitant auquel on donnera gratuitement 4 ou 5 minots de grains de semence sera sans doute très heureux de recevoir un tel secours ; mais sa position ne sera-t-elle pas meilleure, pouvant semer 25 minots ? Or, qui peut prêter l'argent pour procurer du grain à dix paroisses, ou à environ 2,000 habitants ? Sera-ce un particulier qui fournira ainsi, disons \$20 par habitant ou \$40,000 à la population de ces dix paroisses. Certainement non.

Le Gouvernement seul peut faire un tel prêt, sans perdre même un denier des intérêts que ses dépôts lui rapportent dans les banques. Ce moyen me paraît le seul praticable et j'espère que le gouvernement prouvera en le mettant en pratique qu'il veut sincèrement le succès de la colonisation. Sans secours directs de la part du Gouvernement, il faut de toute nécessité, qu'une partie de la population laisse le comté. Ceux qui ne sèmeront pas ne pourront trouver de l'ouvrage pour les occuper pendant toute l'année, et en supposant même qu'ils en aient suffisamment pour soutenir leurs familles, ils n'auront pas plus les moyens d'ensemencer leurs terres l'année prochaine. Leur pauvreté sera plus grande, car s'ils ne récoltent pas cette année ils ne pourront conserver leurs animaux. La conséquence inévitable est donc une ruine complète, la famine ou l'exil. Pourra-t-on remplacer les colons actuels par des colons étrangers plus robustes, plus énergiques ? Je le demande à tous ceux qui ont vu à l'œuvre ces courageux colons qu'ont dirigés sur le Saguenay les paroisses des comtés de Charlevoix, de Kamouraska, de l'Islet, de Montmorency, de Québec, de Portneuf.

J'ai remarqué, en commençant, que la perte de cette année est plus considérable que celle causée par l'incendie 1869 parce qu'elle porte exclusivement sur les choses essentielles à la vie, sur les articles d'alimentation. Je crois être bien au-dessous de la réalité en estimant à \$500,000 les dommages éprouvés sur la récolte de blé, de pois et d'orge.

P. A. TRAMBLAY.

Québec, 26 février 1872.

Petite chronique

M. Joseph Sirois cultivateur à Ste. Anne de la Pocatière vient d'être élu à l'unanimité préfet du Comté de Kamouraska. Nous félicitons cordialement le Conseil de Comté d'avoir su faire un choix aussi judicieux.

M. Sirois est depuis longtemps connu par son dévouement et sa science pratique. Sans être ce que l'on pourrait appeler un savant, il a mieux que cela : un jugement plus qu'ordinaire et un esprit d'entreprise dont il a donné des preuves en maintes occasions.

La connaissance parfaite qu'il possède des lois et règlements municipaux le mettent en état de remplir les devoirs de sa charge à la satisfaction de tous.

Son esprit d'entreprise, ayant maintenant un champ plus vaste, ouvre au Comté de Kamouraska une ère de progrès qu'il n'a pas encore connue.

La consommation aux Etats-Unis Cette maladie fait de grands ravages aux Etats-Unis, principalement dans les villes manufacturières. Il faut remarquer que la généralité des cas sont de consommation acquise et non héréditaire. C'est en s'attendant dans les fabriques de coton, en respirant les miasmes des acides et des huiles corrompues que les pauvres jeunes

filles acquièrent les symptômes de cette funeste maladie. Le rapport du régistrateur civil de Manchester, N. H., nous donne une preuve frappante de la triste vérité de l'observation. Manchester est une ville de manufacturo. Plus de 6,000 personnes y travaillent à l'année. Aussi il faut compter les cas de consommation. Sur 564 personnes décédées à Manchester, en 1871 — 133 sont mortes de consommation, et 41 d'inflammation de poumons.

Ces statistiques sont propres à faire réfléchir nos cultivateurs de la Province de Québec, qui, bien souvent, abandonnent de bonnes propriétés pour venir enfermer leurs enfants dans les manufactures américaines. — *Gazette des familles.*

— Il est fort possible que nous ayons avant longtemps un traité de réciprocité fondé sur des bases plus larges que ne l'était celui de 1854. Le Comité Exécutif de la Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis, qui siège dans ce moment à Washington, s'est entendu sur la nécessité d'un nouveau traité de réciprocité avec le Canada et a adressé au même au Congrès le requérant de nommer un commissaire chargé d'entamer des négociations, à ce sujet, avec les autorités canadiennes.

M. John Esinhart, de St. Grégoire, district d'Iberville, a tué un cochon de la race des *White Chester* âgé de 2 ans et 3 mois, qui a pesé 952 livres. La véacité de ce fait est garantie par le témoignage d'un grand nombre de personnes.

RECETTE

Moyen de guérir les crevasses aux mains

La *Gazette de médecine* publie un moyen de guérir les crevasses aux mains : il consiste dans le frottement du jus d'oignons aux endroits malades ; ce remède, ajoute-t-elle est efficace.

— Nous répondrons au prochain numéro à un abonné de Montmagny.



AVIS AUX EXPLORATEURS DES TERRES

LES explorateurs des Terres, dûment commissionnés, qui désièrent de l'emploi à Manitoba pendant la saison prochaine, sont invités à en donner avis, vers le 21 courant, à ce département ; en même temps, mentionner les instruments qu'ils emploient.

J. C. ATKINS,
Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 2 Mars 1872.

BOUTIQUE DE TANNEUR A VENDRE OU A LOUER

LE soussigné informe qu'un *ouvrier-tanneur*, qui désièrent s'établir dans une paroisse avantageuse pour exercer son métier, telle qu'à Ste. Anne de la Pocatière, pourra trouver à acheter ou à louer, à cet endroit, une boutique ayant tous les accessoires nécessaires pour tanner le cuir ; pourvue d'eau en abondance et ayant un moulin à couper le tan qui fonctionne par le vent. Cette boutique est à proximité de l'Eglise. S'adresser au soussigné.

PIERRE LÉVEQUE
Anse de Ste. Anne de la Pocatière.

12 mars 1872.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent avis public, qu'ils sont prêts à recevoir des SOUMISSIONS pour l'érection de GARRES, HANGARS pour le combustible, et BÂTIMENTS DE MACHINES à Campbellton et New Castle.

On peut voir des plans, spécifications et des formules de commission, le et après le 8 mars, au bureau de l'Ingénieur en Chef, à Outaouais, à Rimouski, à Dalhousie, à New Castle et à Halifax.

Et les soumissions devront être pour toutes les bâtisses ou pour un nombre moindre quelconque et seront reçues, marquées : "Soumissions pour Bâtisses," au bureau des Commissaires, Outaouais, jusqu'à MIDI, le 4 AVRIL prochain.

A. WALSH,
E. B. CANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires,
Outaouais, 24 fév 1872.

TERRE A VENDRE

LE soussigné nous prie d'annoncer qu'il vendra une magnifique terre, avec bâtisses, animaux, instruments d'agriculture, etc.

Elle est située au Déton du Lac Témiscouata, sur un site le plus pittoresque, au bord même du lac. Cette propriété peut à juste titre être appelée une *ferme-modèle*. Ceux qui auraient intention de devenir propriétaires d'une exploitation agricole qui ne la cède en rien, en fait d'amélioration, ne devraient pas retarder à s'adresser directement au soussigné pour connaître les conditions de vente.

EDMOND TÊTU,
Déton du Lac Témiscouata.

MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise, devrait s'empresser d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Quelle pour la vente de ces moulins à coudre.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur-général, à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata.

APPRENTIS DEMANDÉS

DEUX jeunes gens de 16 à 17 ans, trouveraient de l'emploi comme *apprentis typographes*, en s'adressant au soussigné Editeur-Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière. — FIRMIN H. PROULX.